

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**RELATIONS INTERNATIONALES :  
QUESTIONS GEOPOLITQUES ET ECONOMIQUES**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT**  
**DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

<p><b>CODE : 715102U32D2</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
---

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 13 juillet 2009,  
sur avis conforme de la Commission de concertation**

# RELATIONS INTERNATIONALES : QUESTIONS GEOPOLITQUES ET ECONOMIQUES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

## 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les fondements théoriques relatifs à l'économie internationale ;
- ◆ d'appréhender l'évolution de l'environnement économique international ;
- ◆ d'identifier et de caractériser les impacts de cette évolution sur la vie des affaires ;
- ◆ d'acquérir les bases de l'analyse géopolitique ;
- ◆ d'analyser les enjeux politico-économique dans le contexte de la mondialisation ;
- ◆ de développer une réflexion critique à cet égard.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 2.1. Capacités

- en « **Faits et institutions économiques** » :

*mettre en œuvre au moins une des capacités suivantes :*

- ◆ présenter et analyser de manière critique les principaux mécanismes économiques permettant d'expliquer, au choix :
  - ◆ la détermination des équilibres de marché (micro et macro-économiques),
  - ◆ les agrégats macro-économiques,
  - ◆ l'interaction entre les variables monétaires et réelles ;
- ◆ analyser les phénomènes liés à la croissance économique : revenus, emploi, cycles, inflation, chômage ... ;

- ◆ établir, à la lumière de faits contemporains, les relations entre les fondements théoriques développés par différents courants de la pensée économique et les principales politiques économiques mises en œuvre par les pouvoirs publics ;
- ◆ appliquer les concepts théoriques de la macro-économie pour :
  - ◆ cerner l'évolution récente des relations économiques internationales ;
  - ◆ apprécier les conséquences de la mondialisation de l'économie, de la libéralisation des échanges, du développement d'unions économiques ou monétaires.

- en « **Notions de géographie économique et humaine** » :

*dans le cadre d'au moins une situation mettant en jeu les opérations internationales des entreprises, en référence à au moins une région du monde au choix du chargé de cours, des documents ad hoc étant mis à sa disposition (cartes, statistiques, ...) :*

- ◆ situer la région dans le cadre des principaux flux de commerce international ;
- ◆ présenter une brève synthèse analytique de sa situation économique ;
- ◆ mettre en évidence et justifier différents paramètres humains et culturels dont il doit tenir compte ;
- ◆ en apprécier les conséquences.

## 2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités de formation « Faits et institutions économiques », n° 715101U32D2, « Notions de géographie économique et humaine », n°021433U32D1, classées dans l'enseignement supérieur de type court.

## 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

*sur un thème avalisé par le chargé de cours, mettant en jeu une problématique politico-économique internationale simple,*

- ◆ d'élaborer un dossier d'étude comprenant :
  - l'identification et l'évolution récente du phénomène,
  - l'exposé succinct des référents théoriques nécessaires à l'analyse,
  - l'analyse objective du phénomène,
  - l'appréciation des conséquences, notamment en termes de déséquilibres économiques et d'insécurité politique,
  - une description commentée des risques en matière de commerce international et des mesures préventives à prendre par les opérateurs ;
- ◆ de présenter oralement ce rapport.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le bien-fondé et la cohérence de la démarche,
- ◆ la logique de l'argumentation,

- ◆ le degré de précision et la clarté dans l'emploi des termes techniques,
- ◆ le degré de cohérence,
- ◆ la précision du rapport (présentation, syntaxe, orthographe),
- ◆ le niveau du sens critique,
- ◆ la dynamique de la présentation.

## 4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

### 4.1. Notions d'économie internationale

- ◆ de présenter et d'analyser de manière critique les théories de base et les principaux mécanismes économiques internationaux :
  - le commerce international,
  - le système monétaire et financier international,
  - la coopération économique,
  - les unions économiques, en particulier l'Union Européenne ;
- ◆ de mettre en évidence le phénomène de mondialisation de l'économie (y compris la globalisation financière) et ses principales conséquences ;
- ◆ d'analyser les problèmes induits par ce phénomène et d'y porter un regard critique.

### 4.2. Notions de géopolitique

*à partir d'études de cas,*

- ◆ d'acquérir les techniques de base de l'analyse géopolitique ;
- ◆ d'analyser des phénomènes tels que :
  - l'opposition des idéologies (blocs politiques, religions, guérillas...),
  - les conflits territoriaux et ethniques,
  - la résurgence des nationalismes,
  - la politique extérieure des grands pays,
  - le contrôle des ressources naturelles (eau, hydrocarbures, ...),
  - la pauvreté,
  - etc. ;
- ◆ d'en tirer des conséquences en matière de commerce international ;
- ◆ d'envisager les mesures à prendre par les opérateurs confrontés à ces problèmes.

## 5. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences issues d'une expérience professionnelle actualisée dans le domaine en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

## 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

## 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

<b>7.1. Dénomination du cours</b>	<b><u>Classement</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de périodes</u></b>
Notions d'économie internationale	CT	B	24
Notions de géopolitique	CT	B	24
<b>7.2. Part d'autonomie</b>		P	12
Total des périodes			60